Club de parapente Castelnau Vol Libre - Compte rendu de réunion.

Réunion du Comité Directeur du 06 février 2021

Présents :
Madame Gasc
Messieurs Ruscassie, Duvivier, Soulhol, Viroles, Berquet, Beffara, Comte.
Excusés et absents :
Messieurs Meyniel, Fouché, Savinaud, Mas, Peron.

Composition partielle du Bureau :

Le Président n'a pas été nommé à l'issue de la réunion faute de candidat. Il est impératif de le faire d'ici deux mois. Les membres du club volontaires doivent se signaler dans les plus brefs délais auprès du secrétaire.

Président	*Non déterminé*
Trésorier	*Didier Ruscassie*
Secrétaire	*Jacques Comte*
Vice-président	*Jean Luc Soulhol*
Trésorier adjoint	*Marjorie Gasc*
Secrétaire adjoint	*Loïc Berquet*
Commission sites	*Jean Luc Soulhol, Laurent Fouché*
Commission sécurité	*Non déterminé*
Commission Challenge interne du club	*Loïc Berquet*

Responsables des sites gérés par Castelnau Vol Libre :

La journée d'entretien des sites est fixée au 5 juin 2021.

Le Roc Ouest et Nord : Michel Meyniel et Jacques Comte.
Mont Mercou : Laurent Fouché. **Floirac :** Didier Ruscassie et Jean Luc Soulhol.
Glanes : Jean Noël Beffara.

Pliage des secours :

Le pliage des secours est fixé au 13 mars 2021, 9 h 00
Réservation du Gymnase de Souillac Marjorie Gasc

Biplace club :

Loïc Berquet sera responsable de la gestion de l'utilisation du Biplace Club.
Le Pack complet est actuellement stocké chez Jacques Comte pour être prochainement transporté vers un centre de Contrôle. Si vous souhaitez profiter du transport pour votre matériel personnel merci de vous signaler auprès de Jacques Comte.

Réunion du Comité Directeur du 06 février 2021

Challenge du Club proposé et géré par Loïc Berquet :

CREATION DU CHALLENGE CASTELNAU VOL LIBRE.

D'après une idée originale d'Hervé remis au goût du jour par Loïc
L'idée principale de ce challenge est de favoriser une émulation au sein du club.
Comment ?
Créer un challenge de vol de distance au départ des sites du club Castelnau vol libre uniquement.
Vol solo = nombre de kms
Vol en biplace = nombre de kms × 1.1
Vol en duo (2 pilotes et 2 voiles) = nombre de kms × 1.2
Vol en trio = nombre de kms × 1.3
Prendre en compte éventuellement des vols inédits ou peu fréquents, avec commission pour voter
Exemple : triangle des sites de Castelnau, aller-retour Floirac le Roc, Atterrissage à douelle ou à la Mounine avant redécollage.
Un seul vol sera pris en compte. Remise des prix aux 3 premiers lors de la prochaine Assemblée générale du Club
Pas besoin de GPS pour ceux qui ne sont pas équipés (une déclaration sur l'honneur suffira)

Ce Challenge prend effet à compter du 06/02/2021 au 30/11/2021.

Animations :

Laurent Viroles nous proposera une journée de vol favorable pour la découverte du Site de Glanes. Lors de l'inauguration de ce site nous n'avions pas pu le tester en raison de conditions météo défavorables.

Prochaine réunion du bureau :

Le 20 Mars 2021 à Martel.

Le Bureau CVL46